



## Assemblée générale du 23 novembre 2017

Lieu : Villa Gallia, Collège Sainte-Croix, Fribourg.

Présents : 6 personnes, dont 2 parents, 2 de l'ElternVerein, 2 proviseurs Ste-Croix

Excusés : 7 personnes, dont la rectrice.

### **Ordre du jour**

1. Procès-Verbal de l'assemblée générale du 24 novembre 2016
2. Rapport des activités de l'année 2016-2017
3. Rapport de la caissière
4. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
5. Admissions et démissions
6. Election du comité et des vérificateurs de comptes
7. Programme des activités 2017-2018
8. Information du Collège Sainte-Croix :
  - a. État du projet de construction du collège
  - b. Réflexions et projets en cours
9. Divers

-----  
La séance débute à 19h35 et elle est présidée par Patrick.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 novembre 2016**

Demande à l'Assemblée de l'approuver. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport d'activités septembre 2016/juillet 2017 :**

- Le comité s'est réuni 7 fois.
- Organisation de deux débats à la dernière assemblée générale : Une association de parents d'élèves du Collège, pour quel rôle ?; Un réseau d'Alumni peut-il être envisagé ?
- Participation à la soirée de parents 24 et 25 janvier 2017 pour les étudiants de 1ère année.
- Participation à la Journée des Alumni, le 29 avril 2017 au Collège Ste Croix
- Participation le 8 mars à l'AG des ElternVerein de la section suisse alémanique.
- Remise des prix lors de la cérémonie des diplômes de maturité fin juin 2017 au Collège Sainte Croix.
- Don de 200.- CHF qui correspond à une aide de 100.- CHF à deux étudiants
- Envoi de lettre pour inscription à l'Association en juillet 2017, via un courrier du Collège adressé aux parents de 1<sup>ère</sup> année.
- Nomination par le Conseil d'Etat de deux membres du comité à la commission d'école du Collège Sainte-Croix.

- Mise en place d'un lien vers un fichier pdf de l'APE sur le site du Collège

### **3. Rapport de la caissière (Elena Bonnafy)**

- Les comptes de l'année 2016/2017 ainsi que le budget pour l'année 2017/2018 sont présentés. Le bilan final de l'année 2016/2017 présente une perte de Fr -253.90 CHF.
- Au 31 juillet 2017, la fortune de l'Association se monte à Fr. 2'733.70 CHF.
- Pour l'année 2017/2018, les dépenses seront limitées au vu du montant peu élevé des entrées.

### **4. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation (Elena Bonnafy)**

- En leur qualité d'organe de révision de notre association, Mme Natacha Largo Robertini et M. Jon Mosar ont vérifié les comptes arrêtés au 31 juillet 2017. Ils proposent de les approuver et d'en donner décharge à la caissière et au comité.

### **5. Admissions et démissions des membres**

- Pendant l'année 2016/2017, nous comptons 18 membres.

### **6. Election du comité et des vérificateurs de comptes**

- Mohammed Patwari donne sa démission. Elena Bonnafy (caissière), Erina Kolly (contact avec le Collège), Patrick Hertelendy (responsable informatique) et Anna Sommaruga (secrétaire) se représentent.
- Le comité se compose dès lors de : Elena Bonnafy (caissière), Patrick Hertelendy (responsable informatique), Erina Kolly (contact avec le Collège Ste-Croix), Anna Sommaruga (secrétaire).
- L'ensemble du comité est réélu par applaudissements.
- Les vérificateurs des comptes pour l'année scolaire 2017-2018 seront : Mme Natacha Largo Robertini et Mme Elisabeth Vonlanthen.

Ils sont tous élus par applaudissements.

### **7. Programme d'activités 2017/2018**

- Sollicitation pour obtenir de nouveaux membres : envoi – via un courrier du Collège- de la convocation à l'Assemblée générale de novembre, ainsi qu'une sollicitation pour devenir membre.
- Organisation du débat à la suite de l'Assemblée générale sur le thème : « Doit-on poursuivre en tant qu'Association Parents Elèves à donner des prix aux élèves à la cérémonie de clôture des maturités ? »
- Présence et présentation de l'Association à la soirée de parents des 1ères années en janvier 2018.
- Présence et présentation de l'Association à la soirée de parents des futures 1ères années en juin 2018.
- Remise des prix à la cérémonie de clôture des 4èmes à fin juin 2018.
- Don à des élèves dans le besoin.
- Projet Alumni : à voir en fonction des intérêts des membres.
- Participation à la journée des Alumni du Collège fin avril 2018.

### **8. Information du Collège Sainte-Croix (par Maxence Antonin et Daniel Jossen)**

- Information sur la marche de l'école et la rentrée
- Journée des anciens : 28 avril 2018
- État du projet de construction du collège
- Demande de la part du Collège de participer (APE) au comité de soutien en vue de la votation du 4 mars.

- Discussion sur la présentation des nouveaux bâtiments : création d'une mensa ? Taille et importance pour les parents d'une mensa.
- Demande de la part de Erina Kolly d'intégrer une commission de batisse.

## 9. Divers

- Collaboration de l'APE Ste Croix avec la Elternerverein : nous pouvons collaborer sur des actions ponctuelles, dont par exemple l'engagement pour la votation populaire du crédit des nouveaux bâtiments. Une fusion n'est pas du tout envisageable.
- Les lettres d'invitation à l'AG sont arrivées chez les parents 1 à 2 jours avant seulement. C'est peut-être une raison du manque de parents.
- Proposition pour l'AG de 2018 : à la place de novembre, la faire à fin septembre ainsi les parents de 1ères seront peut-être plus motivés. Décider de la date en juin et la joindre avec la lettre de fin juin aux parents de 1ères.
- L'Assemblée générale est suivie par un débat sur le thème :  
« Doit-on poursuivre en tant qu'Association Parents Elèves à donner des prix aux élèves à la cérémonie de clôture des maturités ?

Nombre de participants au débat : 6 personnes (comme l'AG)

Fin de l'Assemblée : 21h15

Pour le PV : Anna Sommaruga

Villars-sur-Glâne, le 09.01.2018

### Discussion après l'AG sur le Thème des Prix :

- Suggestion de Mme Bovigny de remettre 100.- CHF à la maturité et 400.-CHF en aide aux élèves. Elle suggère aussi de récompenser des élèves qui s'investissent dans le sport, mais ne sont pas récompensés ailleurs.
- M. Antonin propose de continuer pour diverses raisons : publicité de notre association, déterminer une qualification de prix différent des autres (respect), élèves qui ne recevra pas d'autres prix.
- Pour 2018, on donnera le montant de 300.-CHF car il a été mis au budget. Il est important d'envoyer la modalité du prix : somme à diviser en 2 ou 3 ? désignation du type de prix ? élève qui n'a pas d'autre prix ?
- Pour l'année 2018-2019, il faudra à nouveau discuter de cela en comité et modifier si jamais le budget pour l'Assemblée générale.